

esprit de parti pris. On écrit parfois que je suis contre les changements au Parlement. Il n'en est rien, monsieur l'Orateur, mais je ne veux pas de changement pour l'amour du changement, ni des raccourcis de bureaucraties; je voudrais plutôt des changements qui maintiendront la mission et la grandeur de cette institution.

Je remercie le premier ministre d'avoir fait justice de l'affirmation selon laquelle je suis réactionnaire à cet égard. En vérité, je ne saurais mieux faire que de citer ses paroles, consignées à la page 1480 du compte rendu du 19 mai. Au premier jour du présent débat, parlant de prolonger les heures de séance en supprimant l'heure du dîner, il a déclaré:

Je dois reconnaître encore une fois, monsieur l'Orateur, que c'est le chef de l'opposition qui a suggéré cette importante proposition visant à allonger les heures de séance de la Chambre.

Il a ensuite cité mes paroles à ce propos, ajoutant que s'il rappelait ces trois propositions acceptées par le gouvernement, c'est qu'il essayait de dépouiller tout esprit de parti pris et d'associer le chef de l'opposition à ces propositions, afin de lui reconnaître la paternité de certaines d'entre elles. Ma foi, c'est un genre de paternité putative à laquelle je ne m'oppose pas, et je tiens à remercier le premier ministre d'avoir parlé avec autant d'autorité.

Puis il m'a cité en ces termes:

Quant aux questions—bien qu'il ne m'appartienne pas de le proposer—il me semble que nous pourrions en réduire le nombre de beaucoup. En outre, si nous pouvions aussi restreindre à une demi-heure le temps imparti aux questions avant l'appel de l'ordre du jour, nous pourrions, en session normale, à mon sens, gagner 15 jours sans perdre pour autant le bénéfice provenant des questions ni entraver les droits de l'opposition.

Voilà les changements que je voudrais voir adopter. Pour ce qui est de la période des questions, nous manquons parfois d'esprit de suite, mais j'espère que le premier ministre, dans cet esprit de collaboration qu'il a déployé aujourd'hui, voudra bien accepter qu'un jour par semaine la période des questions dure une heure.

La loyale opposition de Sa Majesté s'est efforcée d'en arriver à une entente. Comme je l'ai dit aujourd'hui au cours de la question que j'ai posée et de la discussion qui a suivi entre le premier ministre et moi-même, nous sommes d'accord sur la plupart des projets qui figurent encore au *Feuilleton*, mais nous prenons une attitude ferme contre cette nou-

velle forme de clôture déguisée en attribution de temps.

Je dis au premier ministre qu'il est vraiment remarquable, grâce aux discussions parlementaires et aux échanges de bons procédés, que nous ayons pu atteindre un tel degré d'entente. A cet égard, l'attitude du premier ministre illustre amplement les responsabilités du poste qu'il occupe, et moi, comme l'autre dignitaire du Parlement, j'ai essayé de travailler dans le même esprit, de sorte qu'au moyen de discussions, nous puissions préserver cette institution, tout en la rendant plus efficace. (*Applaudissements*) Je le répète, en ce qui concerne la période des questions, si nous obtenions des réponses aux questions inscrites au *Feuilleton* sans être obligés d'attendre des semaines et des mois, bon nombre de questions présumées urgentes ne seraient pas posées; si les réponses données étaient sans détour, nous épargnerions beaucoup de temps. Je songe à un fait récent dont je parlerai plus longuement plus tard. J'ai demandé dernièrement au ministre du Travail (M. MacEachen) si le gouvernement songeait effectivement à modifier la carte d'assurance sociale, de façon à en supprimer les armoiries, la couronne, la licorne et ainsi de suite, et à les remplacer par une feuille d'érable. C'est à grand peine que j'ai enfin pu obtenir la réponse suivante, que le gouvernement n'avait pas encore pris de décision, mais qu'il étudiait la chose. Le Parlement a le droit de dire si cette modification doit se faire oui ou non. La question ne devrait pas être tranchée à huis clos, sous prétexte que certains Canadiens s'opposent à la Couronne. (*Applaudissements*)

C'est une question qui ne devrait pas être résolue selon les désirs ou les préférences de personnes qui dénigrent constamment notre allégeance britannique. Il a fallu soutirer la réponse qui a été donnée et il n'y a aucune raison pour qu'il en soit ainsi.

J'aimerais mentionner aussi une autre pratique qui semble devenir chronique. Quand nous demandons la production de documents qui pourraient causer de l'embarras au gouvernement, on a presque toujours recours à la formule: «que l'affaire soit renvoyée pour débat ultérieur». Cette formule n'a rien de nouveau, mais elle n'est qu'un subterfuge pour priver le Parlement de renseignements, ou pour empêcher le public de savoir que la demande en question a été rejetée par un vote de la Chambre.